

## De gros travaux en perspective pour 2019



De gros travaux en perspective pour 2019

**Photo :** Sandrine Redolfi de Zan, et les Conseillers Municipaux ont présenté leurs vœux.

Comme pour les années précédentes c'est à midi que le maire, Sandrine Redolfi de Zan, et les Conseillers Municipaux ont présenté ce dimanche 27 janvier leurs vœux aux administrés. Ces derniers ont pu apprécier l'exposition photographique de Jean-Claude Bayze aux thèmes divers portant sur les paysages et les oiseaux, notamment le suivi sur 2 mois d'une nichée de 3 faucons crécerelles.

Sandrine Redolfi de Zan se félicite de la naissance de 3 enfants sur la commune mais regrette qu'il n'y ait pas de mariages, « j'aimerais bien, avoue-t-elle, en célébrer un avant la fin de mon mandat ». Pour poursuivre sur l'année 2018, le maire rappelle les principaux investissements comme l'achat de matériel et équipements pour la cuisine de la salle des fêtes, la réfection de la place du village, des travaux de voirie et l'entretien des espaces verts avec zéro phyto qui a été effectué manuellement. Cette fin d'année 2018 a été aussi celle de l'arrivée de la fibre optique.

« Quant à 2019 nous aurons de gros travaux à réaliser », dévoile le maire. Il s'agit en particulier de l'accessibilité à la salle polyvalente pour les personnes à mobilité réduite, la construction d'un chemin d'accès vers la salle des fêtes depuis la mairie, avec rampe, et délimitation au sol (devant la mairie) et d'une place de stationnement pour véhicule « handicapé ». Ces travaux sont estimés à 80 000 euros.

Le maire conclura en remerciant les associations pour leur investissement au niveau de la commune ce qui l'amènera à digresser sur les événements actuels où entre autre elle soulignera « ce qui ne touche ici c'est la mobilité, nous n'avons pas de choix ». Sandrine Redolfi de Zan proposera aux Maignautois de « voir comment avec eux pourraient s'établir des échanges sur les dossiers, de réfléchir à des aides pour des gens qui ont des problèmes pour utiliser internet et d'espérer aussi que les associations présenteront un ou deux dossiers concernant le budget participatif ».



Maignautois et le Conseil Municipal.



Catherine Hollis a été nommée agent recenseur.